

Les 17 et 24 juin prochains, le Ministère de la Santé devrait enfin nous communiquer de nouvelles grilles salariales.  
L'enjeu est de taille : obtenir des grilles salariales justes.

**Mobilisons-nous donc très nombreux le 24 juin devant le Ministère,  
pour demander une rémunération normale,  
en rapport avec notre niveau de diplôme et de formation !**

Car la pénurie d'orthophonistes liée à la rémunération anormalement faible dans les hôpitaux engendre :

- la disparition chaque année de postes d'orthophonie, transformés faute de postulants.
- la diminution ou l'extinction de consultations spécifiques (neurologie, surdité, autisme, oralité ...)
- la difficulté croissante à prendre en charge des patients en phase aigüe,
- le transfert vers les cabinets libéraux de pathologies lourdes et complexes,
- le non-renouvellement dans les Centres de Formation des enseignants hospitaliers,
- la raréfaction des lieux de stage et des encadrements de mémoires à l'hôpital,
- ... et l'amertume des orthophonistes obligés de quitter l'hôpital pour des raisons financières.

**Salariés, libéraux, étudiants, enseignants, patients,  
la disparition déjà amorcée de l'orthophonie hospitalière  
nous concerne tous, nous pénalise tous.**

**Ne nous résignons pas !**

**Rendez-vous le vendredi 24 juin 2016  
à 10 h\* devant le Ministère de la Santé  
14 avenue Duquesne à Paris**

**Notre présence et notre nombre le 24 juin  
disent l'union et la détermination de notre profession.  
Cela pèsera pour la négociation au Ministère !**

**C'est maintenant que tout se joue, avec nous tous, avec vous !**

**En train, en car, en covoiturage ... Soyons nombreux à Paris !  
Rapprochez-vous de vos syndicats  
ou de vos réseaux orthophoniques locaux  
pour organiser dès maintenant votre trajet !**

Un préavis de grève spécifique sera déposé pour le 24 juin.  
Pour les libéraux, il est possible de se signaler gréviste auprès de l'ARS :  
cela participe au soutien du mouvement !

\* Horaire à confirmer.